



Le 6 juillet 2026

Mise à jour le 8 juillet 2026

Secteur de Trois-Rivières

2^e coupure d'eau suivi d'avis d'ébullition préventif

La Ville de Trois-Rivières se voit dans l'obligation de demander aux citoyennes et aux citoyens du secteur de Trois-Rivières **de faire bouillir leur eau au moins une minute avant de la consommer.**

La population et les commerces concernés par cet avis se trouvent :

- Sur la rue Saint-Olivier entre les rues des Forges et Niverville
- Sur la rue des Volontaires entre les rues Saint-Denis et Royale
- Sur la rue Radisson entre les rues Saint-Olivier et Royale
- Sur la rue Bonaventure entre les rues Saint-Olivier et Royale

Consultez la [carte](#) sur le site Web pour connaître le périmètre exact.

Les personnes inscrites au service de téléphonie ciblée dans ce périmètre recevront un appel automatisé.

Il est présentement trop tôt pour déterminer le moment auquel l'avis prendra fin. L'échantillonnage et l'analyse des résultats prennent en moyenne entre 30 et 72 h.

La Ville adopte cette mesure à la suite d'une coupure d'eau qui a eu lieu le 6 juillet et d'une seconde coupure d'eau en après-midi le 8 juillet pour des travaux de réparation d'aqueduc. L'avis préventif est en vigueur jusqu'à nouvel ordre. Aucun signe apparent jusqu'à maintenant n'indique la présence de bactérie ou de tout autre matière. Plusieurs autres tests sur l'eau potable seront effectués au cours des prochaines heures afin de savoir si l'eau potable répond toujours aux normes provinciales.

Que devez-vous faire?

- Utilisez de l'eau bouillie à gros bouillons pendant une minute ou **embouteillée** pour :
 - Boire et préparer des breuvages;
 - Préparer des biberons et aliments pour bébés;

Ville de Trois-Rivières
Direction de la gestion
des eaux et des immeubles

2425, rue Louis-Allyson
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
311@v3r.net



- Laver et préparer des aliments crus (fruits, légumes, etc.);
- Apprêter des aliments requérant une cuisson rapide;
- Fabriquer des glaçons;
- Se brosser les dents et se rincer la bouche;
- Abreuver les animaux de compagnie.
- Jetez les glaçons, boissons et aliments préparés avec l'eau du robinet après la date de l'avis;
- Pour l'hygiène personnelle (lavage des mains, douche, bain), utilisez l'eau de l'aqueduc, **sans l'avaler**. Pour les jeunes enfants, mettez très peu d'eau dans la baignoire et ne les laissez pas jouer dans l'eau;
- La vaisselle et les vêtements peuvent être lavés à l'eau chaude ou tiède de manière habituelle avec du détergent. Séchez bien la vaisselle avant de l'utiliser de nouveau. Pour les personnes qui possèdent un lave-vaisselle, utilisez le cycle le plus chaud;
- Écoles, entreprises, commerces et institutions :
 - Avisez votre personnel et la clientèle que l'eau est impropre à la consommation. **Affichez l'information aux endroits où l'eau potable est habituellement disponible;**
 - Il est également recommandé de fermer la valve des fontaines et robinets utilisés pour la consommation;
 - Fournissez une eau potable au personnel et à la clientèle jusqu'à ce que l'eau redevienne propre à la consommation.

La Ville de Trois-Rivières prend actuellement toutes les mesures à sa disposition pour identifier et corriger la source du problème. La population est invitée à suivre l'évolution de la situation dans les médias et sur le [site Web municipal](#). Au besoin, elle peut aussi communiquer avec le Service aux citoyens de la Ville de Trois-Rivières au 311.

Pour être au fait des prochains avis, inscrivez-vous au [service d'alertes citoyennes](#).

Ville de Trois-Rivières
Direction de la gestion
des eaux et des immeubles

2425, rue Louis-Allyson
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Tél. : 311 ou 819 374-2002
311@v3r.net